

 <p>Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA MARNE</p>
	<p>ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE</p>
	<p>MAIRIE de SAINT-HILAIRE LE GRAND 51486</p>
	<p>SAINT-HILAIRE LE GRAND, le 11 janvier 2018</p>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2018

Présents : Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, MM : Pascal APPERT, M. Gilles BEAULANDE, Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Ghislain MULOT.

Absent ayant donné pouvoir : M. PARIS Robert à Mme Lydie THIEBAULT.

Secrétaire : M. BEAULANDE Gilles

Mme le Maire ouvre la séance à 20H35.

Le compte-rendu du Conseil Municipal précédent est adopté à l'unanimité.

Un point à ajouter à l'ordre du jour : partie de parcelle pour M. Nick

### **CONTRAT AIDÉ PÉRISCOLAIRE**

Mme le Maire informe l'assemblée que suite aux courriers envoyé au Préfet, aux sénateurs et députés, le dossier a été réétudié et renouvelé pour un an.

Mme Antonia PAQUOLA précise que l'année prochaine le renouvellement sera de nouveau demandé.

### **PARCELLE M. NICK**

Mme le Maire rappelle la demande de M. Nick pour acquérir une partie d'une parcelle communale afin d'agrandir son terrain. Mme le Maire propose de déterminer le prix de vente puisque la proposition de la commission urbanisme concernant la dimension de la surface à vendre a été adoptée précédemment.

Mme le Maire propose de fixer le tarif à 38€ du mètre carré après avoir considéré les prix pratiqués dans des communes du secteur similaires à Saint-Hilaire.

Après en avoir délibéré,

Mme le Maire propose de passer au vote : : POUR : 9 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

### **DÉLIBÉRATION PRIX RENOUVELLEMENT CONCESSIONS COLOMBARIUMS**

Mme le Maire avait indiqué qu'il était nécessaire de fixer par délibération les tarifs de renouvellement d'une concession dans un colombarium. La commission « Cimetière » s'étant

réunie et ayant étudié les divers renouvellements, il est proposé de fixer le tarif à 40€ pour 30 ans.

Après en avoir délibéré,

Mme le Maire propose de passer au vote : : POUR : 9 – CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ GEOTER**

M. Gilles BEAULANDE fait à l'assemblée la synthèse du rapport de Geoter.

Après avoir entendu les éléments le composant, le rapport est adopté à l'unanimité.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉ VEOLIA**

M. Jean-Michel GILLET fait à l'assemblée la synthèse du rapport de Veolia.

Après avoir entendu les éléments le composant, le rapport est adopté à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

CCAS

Mme Lydie THIÉBAULT indique qu'une réunion a eu lieu le 3 janvier 2018.

Une commande de plus de 15 000L de fuel a été effectuée au tarif de 0.805€/L à partir de 1000L.

Une activité « Repasse ton code » sera proposée au printemps, elle aura lieu dans l'après-midi ou en soirée.

Le sujet du transport solidaire a été abordé, il pourrait être mis en place.

La remise de bons de 15€ pour le fleurissement sera reconduite.

Mme Lydie THIÉBAULT demande à prendre une date pour le démontage des décorations de Noël. Le samedi 13 janvier à 9h00 est fixé.

Il est décidé de ne plus faire de grand sapin et envisagé de décorer les arbres de la place de la mairie.

M. Gilles BEAULANDE précise que les colis ont plu aux anciens, il n'y a que des retours positifs.

La salle devra être préparée pour la cérémonie des vœux, M. Bernard MACHET est chargé d'allumer le chauffage.

M. Jean-Michel GILLET indique avoir assisté aux réglages de l'éclairage public et va rédiger une procédure à garder en mairie.

Mme le Maire demande si l'entreprise Thirion est passée faire l'entretien des chaudières.

M. Bernard MACHET répond négativement, par manque de personnel, l'entretien se fera plus tard, pas de date prévue pour l'instant.

M. Ghislain MULOT souhaite prendre la parole et annonce que pour raisons personnelles, par manque de disponibilités, ne pouvant plus honorer ses fonctions, il démissionne du conseil municipal.

Mme le Maire prend note de cette information et remercie M. Ghislain MULOT pour son investissement au sein du Conseil Municipal.

Fin du Conseil à 22h10.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 12 février à 20h30.